Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 30

Artikel: La première Exposition vaudoise
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194400

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

naie; mais comme je ne connais pas celle qui peut vous être agréable, je vous prierai de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire, dit le diable, que l'âme du premier qui passera sur ce pont m'appartienne.

— Soit, rédigeons l'acte.

Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, puis se prépara à écrire. Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme, fait *à double et de bonne foi*, était signé de Satan, en son propre nom, et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses administrés. Le diable s'engageait formellement, par cet acte, à bâtir dans la nuit un pont assez solide pour durer *cinq cents ans;* et le magistrat, de son côté, concédait, en paiement de ce pont, l'âme du premier individu que le hasard ou la nécessité forcerait de traverser la Reuss sur le passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti. Bientôt le bailli parut sur le chemin de Gœschenen; il trouva le pont fort convenable et aperçut bientôt, à l'extrémité opposée, Satan, assis sur une borne, et attendant le prix de son travail nocturne.

— Vous voyez que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli, tout en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaule et dont il se mit incontinent à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce? demanda Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrrrrrooou! fit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouvanté du sac et traversa le pont en hurlant.

— Voilà votre âme qui se sauve, fit le bailli; courez donc après, monseigneur.

Satan était furieux; il avait compté sur l'âme d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de trouver le tour très drôle et fit semblant de rire tant que le bailli fut là; mais à peine eut-il le dos tourné, que Satan donna un libre cours à sa rage. Il allait démolir le pont, quand il aperçut distinctement le clergé de Gœschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait bénir l'œuvre satanique et consacrer à Dieu le Pont-du-Diable. Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien de bon à faire pour lui, et il disparut aussitôt.

Quant au bailli de Gœschenen, il n'entendit plus jamais parler de l'architecte infernal; seulement, la première fois qu'il fouilla dans son escarcelle, il se brûla vigoureusement les doigts : c'était le lingot qui était redevenu charbon!

Th. Lepetit.

A l'hépetau.

Lè dzeins que sont à la tserdze dè la coumouna, n'ont pas tot à remolhiemor. Assebin ne sont pas adé lodzi coumeint dâi menistrès et dussont bin sè conteintâ dè cein que la coumouna lâo baillè, et dzourè quie quand bin lâi sè pliésont pas tant.

La coumouna dè Repincemollet remisâvè sè pourro dein 'na mâison qu'on lâi desâi l'hépetau. Cllia mâison, qu'avâi z'âo z'u étâ nâova dein lo vîlhio teimps, menacivè dè veni avau, et du grand teimps, ni lè maçons, ni lè cherpentiers et ni lè tatérets ne lâi aviont rein fé. La coumouna avâi du la repreindrè d'on coo que lâi dévessâi, et coumeint l'étâi ein perda, le n'avâi min volliu lâi férè dè reparachons, et la municipalitâ trovâvè que l'étâi bo et bouna po lè pourro.

On dzo que dou dè clliâo que lâi démâorâvont sè trovâvont vai la fordze, dévezâvont dè cllia baraqua, et ion dè stâo gaillâ fâ à l'autro :

— Por mè, ne pu pas mé restâ iô ye su se ne lâi font rein; tot brelantsè quand fâ dè l'oûra; la mâiti dâi tioles sont lavi, et quand pliâo, y'a tant dè gottâirès que su d'obedzi dè mettrè pè lo pâilo dâi seillès et dâi bagnolets po reçâidrè l'édhie que câolè pertot.

— Oh bin, lâi fâ l'autro, t'as bin dè quiet tè plieindrè! Tsi no, quand fâ 'na cârra, ne sein d'obedzi dè ti sailli que dévant po no z'allâ achottâ dézo lo noyi qu'est drâi dévant la mâison!

La fenna que fâ lo café.

Tsacon sâ que 'na bouna eimpartià dâi fennès passont po dâi taboussès. Ne sont pas totès parâirès, binsu, mâ on a bio derè, y'ein a qu'âmont rudo dévezâ.

L'arrevè prâo soveint que lè fennès laissont allâ lo lacé âo fû, se le trâovont à barjaquâ tandi que la cassetta est su lo soyi, et n'ia rein quie dè bin surpregneint; mâ cein qu'on ne vâi pas soveint, et que montrè que y'a dâi pernettès que ne pâovont pas botsi dè djazâ, on iadzo que le sont einmodâïes, c'est la fenna à Goumo. L'est veré que le passè po la pe granta tapetta dâo canton, et cein porrâi bin étrè veré. Stu l'hivai passâ, on dzo que le vegnâi dè mettrè son lacé su lo fû, le vâi passâ onna vesena. Adon coumeint l'avâi oquiè à lâi derè, soi-disant, le lâi tracè aprés, et on iadzo ein trein dè menâ lo mor, diabe lo pas que l'ont pu s'arretâ, tant qu'à la fin, iô la fenna à Goumo a repeinsâ à son lacé

— Eh! mon lacé qu'est su lo fû! se le fâ, mè faut vito allâ. A revairè!

Le tracè à l'hotô po veilli son lacé... L'étâi dzalâ.

La première Exposition vaudoise.

Il ne nous revient de tous côtés que des éloges sur l'intérêt que présente l'Exposition d'Yverdon, ainsi que sur son excellente organisation. Nous n'avons pas encore eu le plaisir d'en juger par nous-même, et nous attendons, pour en parler à nos lecteurs avec quelques détails, de pouvoir y passer une journée.

A ce propos, voici quelques renseignements intéressants sur la première exposition qui a eu lieu dans notre canton.

* * *

C'était en 1834. MM. Benjamin Corbaz et Pflüger venaient de fonder le *Bazar vaudois*, au Chemin-Neuf. A l'origine, le but de cet établissement était l'institution d'une exposition permanente des produits de l'industrie vaudoise. Ces produits étaient déposés au bazar par les fabricants et vendus à prix fixe. Les commandes y étaient aussi reçues. Il y avait là un germe de vie, un vent d'avenir, et bientôt le Chemin-Neuf, quartier presque isolé jusque-là, devint le centre d'un mouvement très intéressant.

Le germe déposé au Chemin-Neuf se développa. Sous la présidence de M. Auberjonois, qui fut préfet depuis, il se forma un comité chargé d'organiser une exposition vaudoise des produits de l'industrie.

On décida d'abord que l'exposition aurait lieu au bazar, et certes, on lui devait bien cet hommage. Mais on finit par la placer au Casino, où elle fut ouverte avec la session du Grand Conseil de mai 1834.

Les étudiants, organisés par escouades, furent chargés de faire les honneurs de l'Exposition, qui occupait la grande salle et la salle adjacente. Le Jura n'y mit qu'une boîte à musique; Lausanne, quelques tableaux, des tressages de paille, un secrétaire-coffre-fort modèle.

Le régent des Planches exposa des tableaux représentant le pont de Montreux, ses gorges et ses cascades. Un amateur y envoya une machine destinée à l'arrosage des jardins. Le dernier jour, M. Gremay, brasseur, au bout de l'Halle, à l'endroit où est aujourd'hui le Cygne, exposa un bouquet avec le vœu écrit que l'on instituât des expositions d'horticulture.

Voilà un début bien modeste et que les nombreux visiteurs de la belle et grande exposition d'Yverdon auront peine à se représenter.

Examen de droit en Amérique.

L'examinateur. — Fumez-vous, monsieur?

Le candidat. — Oui, monsieur.

L'examinateur. — Offrez-moi un cigare... Très bien. Maintenant, dites-moi quels sont les principaux devoirs d'un avocat?

Le candidat. — Elever autant que possible le chiffre de ses honoraires, chercher à augmenter le nombre des clients.